

L'abbaye de Mourchy : en séance de municipalité

Autor(en): **R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

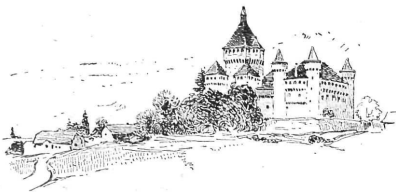
ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 15 janvier 1921. — Entre nous, voisine... (L'effeuilleuse). — Lo Vilho Dêvesa : Ou Katchimo (Luvî dou Prâ d'amon). — L'abbaye de Mourchy (R.) — Grognez-piston (L. M.). — Diagnostic. — Les Vaudois et le Simplon. — FEUILLETON : La vengeance de Pierre-Denis, suite (Jean des Sapins). — Association des Vaudois.



ENTRE NOUS, VOISINE...

II

ON M'A DIT QUE...

VOUS voyez bien que les paroles restent ! Longtemps vous ne l'avez pas cru; vous parliez « en l'air », comme tant d'autres ! Ce n'est qu'aujourd'hui, à cause du mal qu'elles vous ont fait, que vous vous apercevez du danger de certaines paroles. Pourtant celles dont vous voici toute meurtrie ont été dites sans méchanceté, avec seulement un peu de malice et de vanité. Oui, je vous assure avec la vanité de paraître en savoir plus long que les autres, de lancer le mot drôle qui « fait bien » dans la conversation.

Car c'est très amusant de briller au milieu d'un auditoire attentif, de faire miroiter les facettes de son esprit et l'on ajoute les mots aux mots, chaîne étin celante et légère, sans penser que ce succès facile aura son écho mélancolique dans un cœur ! La parole dangereuse est souvent la plus spirituelle... elle frétille au bout de la langue... on hésite... le petit cercle attend, prêt à rire, la petite flèche part... et vole si vite, si vite qu'un oiseau même ne saurait l'atteindre. C'est elle qui rapidement atteint son but et s'y fixe à l'endroit profond, alors que celle même qui la décocha l'a déjà oubliée !

Tout ceci, ma voisine, pour vous dire de ne pas attacher grande importance au rapport qui vous fut fait par une « amie » trop zélée. Juger à la légère, voyez-vous, est aussi grave que de parler de même. Il n'y a pas que les grives qui chantent dans les vignes. On entend ceci et cela, et l'effeuilleuse voit beaucoup de choses en passant de cep en cep... L'acte dénaturé par tant d'interprétations diverses prend tout à coup un aspect inconnu et menaçant.

C'est comme un masque hostile posé sur la face réelle des choses et qu'il faut se hâter d'arracher, telle une mauvaise herbe, si l'on ne veut pas rendre le mal irréparable. C'est pourquoi j'aimerais vous voir aller bravement sur le chemin où se fit le potin... puisque potin il y a ! Vous y rencontrerez certainement de la médiocrité, mais aussi beaucoup d'insouciance, d'exagération inconsciente, et tout au fond de l'affaire, je vous en fais le pari, l'amitié intacte de votre étourdie d'amie. Puis, encore, comme rarement la fumée se produit sans feu, voyez s'il n'y a pas là matière à un enseignement... Ce sont toujours les autres qui nous éduquent fût-ce par leurs maladroites !... On m'a dit ceci... on m'a dit cela... chat échaudé craint l'eau chaude ! Au revoir, ma voisine, souriez à l'an nouveau et gardez-vous des potins.

L'effeuilleuse.



OU KATCHIMO

(Patois de la Gruyère.)

PIERO à la Verda chère indalò, kotîè tin aprî ke chîrè mariâ avui la Louise a la Pécha, pé le Payî d'Amon po travalyî in tâtze dou bucheron. Li avi gagnî on bokon d'erdzin et kemîn chè j'infan vinian grô et ke n'in voli topari pa fère di j'inguenò chîrè rè terî pri dè chon velâdzo dè Vela lè Kotzè.

La pe vilye dè chè filyète, la pitita Mèli, l'avi pri dè dyî j'an et irè le gran momin dè la betâ à la comunion.

Mon Diu mè ! la poure infan irè bin pou inehrute chu lè vretâ dè la rëldizion. Chon chéna¹ n'avi pâ bin liji dè ch'in okupâ et la dona² n'in chavi pâ tru por li. Kan lè j'ou le momin dè l'invouyi ou katchimo, la Louise la bin pagni cha filyète, li a bin lavâ la figura et lè man, li a betâ on fourdâ proupro et li a chuto rëkemandâ d'ithre bin alévaye et de rëpondre honitamin a Moncheu l'inkourâ. Chtiche, on boum n'anhan, to galé et tan dâ ke to le mondo, mimamin lè radikò, n'in d'iran to fou, vè chi novi l'infan et li demandé :

- A nekué i-tho, pitita ?
- A Piéro a la Verda, répon la Mèli.
- Du yo vin-tho ? fa le bon n'anhan.
- Du le payî d'Amon, Moncheu.
- T'â dzè fè ta premire komunjon ?
- Ho ! bin chur, tiè na, Moncheu.
- Et vu vuityi, che te châ on bokon ton katchimo.

Ne kué t'a betâ ou mondo ?

— Po chin, fâ in batheyin la filyète, rodze kemîn n'a brâja, ma dona vîndrè dèvejà avui vo déman.

Luvî dou Prâ d'amon.

L'ABBAYE DE MOURCHY

En séance de municipalité.

LE syndic Gabriel Bovard, dit Traelet, ouvrit la séance en ces termes :

— Collègues, pou jor'd'hui, y a rien que des bougreri.

Y a d'aboo le comitè de l'Abbaye qui demande qu'on y autorise à couper une trentaine de sapelots pou border la cantine et le plancher¹.

Je pense qu'on peut pas s'y opposer, du que ça s'est toujou fait. Personne n'a rien là contre. On est d'accoo, hein ? Bon !

Et se tournant vers la porte derrière laquelle se tient l'huissier, il crié :

— Hussier ! Va leur dire qui peuvent prendre une trentaine de sapins au bois des Fahys, et que j'irai marquer les pièces... à 5 heures. Trente pièces, pas plusse, tu entends ?

— On y va, syndique !

¹ Son père.

² La mère.

¹ Plancher : rohd de danse.

Celui-ci reprend :

— Voilà une affaire réglée. A présent, y a ce tonnerre d'Hibou que le gendarme a encoo ramené avant-hier avec une note de 14 francs qu'il a bien fallu payer à l'autorité. Je vous demande comment ça va fini avec ce gaillâ, et si y ne veut pas nous mettre su la paille. A propos, le ministre m'a dit que le préfet l'avait chargé de nous exposer la question dans la séance de ce jou. Y va veni. Y s'agit de se veiller qui ne nous mette pas dedans...

— Oh ! que non ! interrompt le municipal Jules Berthoud, dit Pince-maille. Qu'y vienne seulement le ministre; on saura bel et bien le remoucher.

Un coup discret à la porte. Le pasteur entre.

A sa vue, nul ne bouge ni ne se découvre. Pas même le petit greffier tout gonflé de son importance. Ne serait-ce pas une honte de déroger aux habitudes.

M. Braillard s'assied avec élégance sur l'unique tabouret libre. Au fond de son œil bleu perce la malice, mais à scruter son visage austère où se lisent la dignité et la subtilité, on comprend bientôt qu'il est là plus par ordre qu'avec le sentiment du succès de sa diplomatie. Si la foi transporte les montagnes, autre chose est de mobiliser des têtes de Mourchy, connues dans la contrée pour résistantes comme du granit.

— Messieurs les municipaux, ne me permettant pas de vous enlever des moments précieux, je serai bref. Voici.

Je m'acquitte auprès de vous d'une mission de confiance dont m'a chargé M. le préfet de Morphée, touchant votre malheureux bourgeoise Charles Viaget, de qui les autorités m'ont au surplus constitué le surveillant indigne et impuissant.

M. le préfet, vous le savez, s'occupe de philanthropie avec autant de zèle que de l'administration. Il a mûrement étudié le cas et m'a confié le résultat de son examen. Et pour ma part, je vous avoue que, loin de contredire à ses vues, je les approuve pleinement, encore qu'elles ne rentrent que d'une manière indirecte dans les charges de mon ministère.

Par la faute de la nature ou du manque d'éducation, le pauvre Viaget n'a hérité ni nerfs ni tempérament. Il a vu son patrimoine s'en aller bribe après bribe et, pour réagir, l'énergie lui manquait, parce que soumis aux lois fatales de l'atavisme. Dégouté du travail de la terre, pour lequel il montra peu de dispositions...

— Pardi, quand on a les côtes en long, on peut pas se courber vers la terre, grogne Pince-maille.

— Privé de ressources, privé de conseils, faible de corps sinon d'esprit — ici je me demande s'il n'eût pas été de bonne économie de lui fournir les moyens de faire l'apprentissage d'un état moins pénible; mais je ne blâme personne — il s'est laissé entraîner par le courant, presque sans lutte, ne cherchant pas quelque racine où s'accrocher et ne trouvant en lui aucune force intérieure. La faim l'a souvent tourmenté, le froid aussi. Il les a supportés sans jamais mendier, sans se plaindre, sans recourir à votre caisse. N'est-ce pas la vérité ?...

— Ce serait beau voi, à trente-six ans, hurle Renaudin, dit Piauti à cause de ses jambes courtes : Y nous coûte déjà par la force plus de cent francs par an.

— Et la commune vat être bientôt forcée de s'imposer pou l'Hibou, siffle Fusny, dit Rigodon.

— Soyons vrais... et justes. Croupissant au fond

de sa mesure, un trou, le seul bien qui lui soit resté, pour tous meubles un bois de lit vermoulu, une table branlante, un tabouret boiteux, il n'a toutefois pas désespéré de trouver, par un travail qui lui convient, à sortir de la misère. Il a cherché, il a presque réussi. N'ayant pas de maître, il s'est instruit par l'application et une volonté insoupçonnée chez cet homme doux. A ce point qu'on le tient pour un remarquable calligraphe et cryptographe. Il planterait un chou par les feuilles, mais il a une écriture merveilleuse. Reconnaissons donc qu'il a trouvé sa voie. Et sans la police qui le traque à outrance, et plutôt en vain, il suffirait à ses besoins par son art industriel, qui lui tient lieu de métier, métier honnête, quoi qu'on en dise...

— Pardon, monsieur le ministre, si je vous coupe. Mais vous dites un tas de mots qu'on a jamais vus... Aloo, si vous vouliez nous les expliquer, le latavisme, calligraphe, cristographe, essétéra.

— Eh oui ! certes, ce sont des mots, j'en conviens, inutiles à la campagne et barbares. Ils signifient : atavisme, ressemblance avec les pères et mères, en remontant même à plusieurs générations...

— Ah ! bon. Aloo, nous qu'on s'escrime à piocher du matin au soir, c'est de la tavisme ?

— De l'atavisme, oui, parce que vous bêchez comme ceux qui vous ont donné le jour.

— Et pour l'Hibou ?

— Aussi, hélas !... Le calligraphe est celui qui a une belle écriture. Viaget imite très bien la ronde et la gothique des anciens documents avec leurs enluminures, il interprète le sens caché des cryptogrammes...

— Assez, monsieur le ministre, tout ça c'est bon pour les fous ou les paresseux qui ont du temps à perdre, genèse rude inutile... Remuer la poussière ! Est-ce pas vous qui dites : laissez les moo enseveli leu moo ?...

— Ah ! pas moi. Mais je me range à votre jugement, si vous estimez que nos jours sont trop précieux pour que l'homme les passe sur les vieilleries ; à moins que, dans un but pratique, il n'y trouve des motifs pour diriger ses pensées et ses actions, pour chercher des résultats scientifiques et humanitaires...

Mais, revenons à notre mouton. Au prix d'un labeur acharné qui lui coûte ses nuits et lui brûle les yeux, Viaget reproduit sur des peaux parcheminées à la fumée, les homélies de Saint-François de Sales et l'Imitation de Jésus-Christ, de Thomas à Kempis. Jugeons-le donc avec justice et charité...

— La charité, on y en a que trop fait...

— Et ne nions pas qu'ici le bon ne l'emporte sur le mauvais. Car enfin, un individu quel qu'il soit d'ailleurs, ne peut être le rebut de l'humanité, lorsqu'il n'est ni débauché, ni ivrogne, ni voleur, ni la proie d'un vice affligeant la nature et la morale. Incomplet peut-être, mais non essentiellement vicieux...

— Parce que y manque des ronds...

— Messieurs, ne jugeons pas, afin que nous ne soyons pas jugés.

— Oué ! mais vous le faites presque meilleur que nous autres.

— Non, je désire simplement, selon la charité chrétienne, rendre à chacun son dû.

— Oh bien, c'est vite fait avec l'Hibou. Y restera à notre charge toute sa vie.

— C'est précisément en vue de ce sauvetage que M. le préfet donne cours au noble sentiment que j'ai l'honneur de vous exposer. Que donc une fois pour toutes, la dernière à coup sûr, la commune se montre généreuse. Qu'elle essaye de se fendre de deux cents francs pour permettre à Viaget de se procurer ce dont il a besoin pour exercer son art, pour acheter du parchemin, du papier, des couleurs, des instruments, enfin pour s'entretenir jusqu'à ce qu'il soit à même d'achever un ouvrage qui le remette à flot. D'un déclassé vous ferez un homme, votre conscience sera à l'aise. Et vous y aurez profit et honneur.

— Oué ! mais deux cents francs à cet individu... où les prendre ?

— N'est-ce pas que votre bourgeoisie est loin d'être à la besace et qu'elle peut prélever cette petite somme sans qu'il y paraisse ? Ce serait, ce me semble, faire un bon placement et concilier dans un but

pratique le devoir de la communauté avec les exigences sociales...

— Placement à fonds perdus, ça c'est sûr avec ce ton... avec l'Hibou.

— Je me retire, messieurs les municipaux, réfléchissez et concluez s'il se peut, en bons chrétiens, vous souvenant que le bien qu'on fait à son frère, on se le fait à soi-même. Adieu !

M. Braillard sort.

— Eh bien, collègues, qu'ajoutez-vous ? demande le syndic Bovard.

— Que le préfet et le ministre se fichent de nous en nous venant proposer une pareille affaire, vitapère aussitôt Pincemaille. Y faudrait établi un impôt rien qu'à cause de l'Hibou. Ça, jamais ! Ça serait déshonorant pour la commune.

— Moi, hasarde Ruffet, dit Niollu, y me semble qu'on pourrait peut-être voir. Le ministre m'a un peu remué le cœur.

— C'est tout vu, grogne Piau.

— Pou quant à moi, rugit Lude, dit Le Doux, je crois qui ne faut plus moyenner avec l'Hibou. Y faut l'espédier en Amérique. Passé la gouille, ni vu ni connu.

— Bien su, opine le syndic ; mais si il était de retour avant le gendarme ?

— Enfin... que décide-t-on ? conclut le syndic.

— Qu'on passe à l'ordre du jour su le préfet et le ministre, hurle Pincemaille.

— Secrétaire, écris qu'on ne décide rien.

— C'est fait.

— A présent, allons voir boire un verre, hein !

R.

GROGNUZ-PISTON

DITES-VOI, mossieu l'instituteur, fit Favey, savez-vous pourquoi on appelle mon beau-frère « Grognuz-Piston » ?

— Ma foi non.

— Eh ! bien, je vais tout bonnement vous ça conter, par devant mon beau-frère. Ce sont ceux de Goumms-le-Jux qui l'appellent *Grognuz-Piston*. La belle affaire !... Et je vais vous expliquer pourquoi, mossieu le régent... Mademoiselle, voulez-vous redoubler, s'il vous plaît, du même ?

— Ah ! diantre ! diantre ! mossieu Favey, vous n'y pensez pas... Il est vrai qu'on est fort bien ici, fit l'instituteur, en regardant d'un œil amoureux une jeune et charmante personne qui, assise au comptoir, venait de poser sa broderie pour accourir.

— Nous vous dérangeons de votre charmant ouvrage, mademoiselle, veuillez nous excuser.

— Comment donc, monsieur, mais je suis là pour ça ; enchantée de vous servir.

A peine avait-elle tourné les talons, que l'instituteur, prenant la bouteille pour verser, tout en se penchant un peu vers ses amis, leur dit : « Savez-vous, messieurs, qu'elle est ravissante ! »

— A qui lui le dites-vous ? fit à demi-voix Favey. D'ailleurs, il y a longtemps que je vous vois loucher de ce côté. Coquien, va !... Ma foi, ça se comprend ; elle est rudement bichette !... Regardez-voir ces petites quiettes de cheveu qui se recoquillent sur le front !... Eh ! où est le temps ?... Enfin, nous en reparlerons, nous connaissons bien le père... Mais pour en revenir à ce que je vous disais de mon beau-frère, c'était une fois qu'il brûlait à Goumms-le-Jux, où il était parti avec sa pompe et ses pompiers. Alors, voilà qu'une fois arrivés là-bas, mon beau-frère commande : *Pompiers, à l'eau !*... Ils prennent les seaux, remplissent la pompe et se mettent en place. Et pi il commande encore : *Vissez le piston !* Faut-il pas que ce tonnerre de piston ne soit pas là ! L'homme qui soignait la pompe ne l'avait pas remis dans le tiesson, où on le réduisait toujours.

Voilà que bon. Mon beau-frère tout embêté, envoit vite un de ses pompiers à cheval pour chercher le piston. Mais pendant ce temps on nous cria de tous côtés : « Hé ! là-bas, pompez-vous, oui ou non ! »

C'est qu'il faisait une bise d'enfer, et on craignait pour les autres maisons.

On avait beau leur dire ce qui nous était arrivé, ils criaient toujours : « Pompez-vous, imbéciles ! » Enfin, on s'aidait toujours par là comme on pouvait.

Bon. Voilà qu'une heure après on voit revenir notre pompier qui apportait le piston avec sa bête tout en étiume... Mais malheureusement le feu avait déjà consommé la maison. Vous comprenez qu'on est revenu tout capots.

Voilà, mossieu le régent, vous en savez autant que moi ; voilà pourquoi ceux de Goumms-le-Jux appellent mon beau-frère *Grognuz-Piston*... C'était pourtant pas sa faute, pas vrai ?... L. M.

DIAGNOSTIC

L'étudiant en médecine d'un pays voisin, qui avait plus fréquenté les estaminets que les cours, n'avait pu obtenir son diplôme malgré un nombre respectable de semestres. Il frisait la trentaine, en face d'une carrière à jamais brisée. Et son gousset était aussi dépourvu de numéraire que son cerveau de science. C'était la dèche dans toute son horreur. Désespéré, ne sachant quel parti prendre, il franchit la frontière et vint en Suisse. « Qui sait, dit-il, je réussirai peut-être mieux là-bas, puisque nul n'est prophète en son pays. »

Il s'établit comme meige sur les bords du Léman. Il composa des tisanes merveilleuses qu'il vendit comme du sucre. « Allez, disait-il à ses clients, elle guérit tous les maux ! » Quelques-uns guérirent. Le plus grand nombre prit le chemin d'un monde meilleur, où il n'y a plus besoin de meiges ni de tisanes. Le crédit du guérisseur en pâtit. Il en pâtit même si bien que notre compagnon jugea prudent d'aller planter ailleurs ses pénates.

Ayant souvent entendu parler des goitreux du Valais, il se dirigea vers cette contrée. C'est bien le diable, pensa-t-il, si avec un spécifique efficace ou non contre le goître, je ne parviens pas à me tirer d'affaire. Quant aux patients, c'est autre chose.

Arrivé à Martigny, il rencontre un petit vieu à moitié sourd et traînant un goître énorme.

« Voilà mon affaire », se dit l'empirique.

Puis se dirigeant du côté du vieillard :

— Montrez-moi votre goître, mon ami ; j'en ai fait disparaître plus de trente et je viens ici dans le dessein de faire de nouvelles expériences sur cette triste affection. Depuis quand l'avez-vous ?

Le vieu tendit l'oreille en laissant entendre une respiration sifflante et gênée.

— Depuis quand avez-vous ce goître ? reprit le meige en parlant plus fort.

— Depuis vingt ans.

— Comment s'est-il développé ?... A quoi est-ce que cela tient ?

— Ça tient au cou, Mossieu ! répondit le goitreux de sa voix obstruée et cavernueuse.

Les autres malades qu'il questionna ne l'édifièrent pas davantage.

« Il n'y a rien à rien à faire ici ! » grommela-t-il. Et il s'en revint sur les bords du Léman, où sa tisane, nouvelle formule, fit merveille.

Pas toucher. — Une paysanne est venue à Lausanne avec son fils, un bambin de sept ans. Ce dernier, qui a mangé force pâtisseries, arrosées de deux ou trois verres de sirop, s'est senti soudain indisposé et a dû soulager son estomac surchargé.

Il se promène avec sa mère devant le magasin Bonnard, quand ils rencontrent une de leurs connaissances.

— Hé ! bonjour, madame Sophie, alors, vous êtes venue à Lausanne ?

— Mon té, oui. Y faut bien y venir queirquefois pour les emplettes.

— C'est votre dernier que vous avez là ? Il est bien bichet. Adieu, mon petit. Que dis-tu de bon ? Donne-moi la main...

— Eh ! non, interrompt la mère, en attirant à elle son enfant, ne le touchez pas ; il vient de rejeter.

Contre la fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse règne toujours. Chacun veut y trouver un remède. En voici un que nous envoio un de nos lecteurs d'un canton voisin qui fut sérieusement atteint par la terrible maladie.

« Attacher les paysans, détacher les bêtes et abattre les vétérinaires. »

Honni soit qui mal y pense.